N° 75. — 54e Année. Samedi 17 Septembre 1870.

COMPIÈGNE
An..... 12 fr. »»
Mois.... 6 50
DÉPARTEMENT
An..... 15 fr. »»
Mois... 8 »»
AUTRES DÉPARTEMENS
An..... 17 fr. »»
Mois... 9 »»

LE PROGRÈS DE L'OISE

BUREAUX A COMPIÈGNE, 18, RUE DES PETITES-ÉCURIES.

INSERTIONS
Judiciaires 20 c. la lig.
Commerc.. 25 c. —
Il n'y a pas d'insertion au dessous de 1 fr. 25.
A moins d'avis contraire, l'abonnement est toujours continué.

...mpiègne, le 16 Septembre 1870.

...ous sommes sans nouvelles de Paris et ...reste de la France depuis plusieurs ... Les quelques journaux que la poste ...s a apportés hier soir sont de mardi. ...n'avons eu ni lettres ni correspon... d'aucune sorte.

...orant de ce qui se passe et n'ayant ... moyen de le savoir, nous nous trou... dans l'obligation de faire un numéro ...nos propres renseignements, ce qui ...oin, nous n'en doutons pas, de sa... à la juste impatience de nos lecteurs.

F. Varrier.

RENSEIGNEMENTS

...U MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

...dernier numéro du journal officiel ...ous soit parveuu, publie les rensei...nts, que, quoique anciens déjà, nous ...ns à titre de document.

Tergnier, 12 septembre.

...*de Chauny au ministre de l'intérieur.*

...tachement de cuirassiers blancs est à ... et dans les environs, attendant le ... l'armée pour assiéger Soissons. La ...iste. Les communications subsistent ...hauny et Noyon. La gare de Tergnier ...uée.

☆

Beauvais, 12 septembre 1870.

...*de l'Oise au ministre de l'intérieur.*

...us-préfet de Compiègne télégraphie ...Prussiens auraient campé cette nuit ...ont et que leurs éclaireurs auraient ...à Tracy-le Val.

☆

Provins, 12 septembre, 3 h. soir.

...*-préfet au préfet et au général, à Melun.*

...hlans sont arrivés à midi moins un ...ls sont repartis à deux heures, retour... côté de Villiers-Saint-Georges et an... pour demain un corps de 20 mille ... Les troupes annoncées se compose... huit régiments d'infanterie, cinq ...s de cavalerie, seize batteries d'ar... six bataillons de chasseurs à pied.

☆

Paris, 13 sept., 7 h. 30 matin.

...*du génie délégué Fervel à M. le ministre de la guerre.*

... de Creil, voie de Chantilly, est ...ment renversé, et la gare du Nord ...nique plus avec son réseau que par ...et le pont Saint-Ouen.

Le ministre de l'intérieur,
Léon Gambetta.

☆

Compiègne, 13 sept., 9 h. soir.

...*préfet de Compiègne au préfet de l'Oise.*

...i a fait une courte reconnaissance, ...i en annonçant pour demain 5 mille ...infanterie et cavalerie.

...opie conforme :

Le préfet de l'Oise,
Georges Jeannerod.

☆

...d'une lettre du sous-préfet de Sois... ...ée par exprès :

« Soissons, 11 sept. 1870.

...lementaire prussien s'est présenté ...os murs et a sommé la ville de se ...

...mmandant de la place a répondu ...ait plutôt sauter. Les habitants ont ...ette réponse. Ce matin, quatre ... été aperçus aux environs. On a ... Ils ont aussitôt disparu. »

☆

...*et de Compiègne au préfet de l'Oise.*

Compiègne 13 septembre.

...l a fait aujourd'hui une courte re... ...se. Il est parti annonçant pour de... main 5,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

Pour copie conforme :
Le préfet de l'Oise,
Georges Jeannerod.

Avant-hier matin, l'administration des ponts-et-chaussées a fait sauter le chemin de fer établi sur l'Oise, entre Creil et Chantilly. Le service entre Creil et Paris se fait par Pontoise, mais il est probable que le pont d'Auvers sera détruit également dans deux ou trois jours.

Le général, le garde du génie, les employés de la sous-intendance, en un mot, les autorités militaires qui se trouvaient encore ce matin dans notre ville, se sont repliées sur Paris, et sont parties par un train spécial, à midi 40 minutes.

Nous apprenons à l'instant qu'un corps d'environ cinquante uhlans sont arrivés hier, vers midi, à Crépy-en-Valois : leur premier soin a été de chercher à s'emparer des jeunes gens de la classe de 1870. Un certain nombre d'entre eux se sont sauvés par les marais, et sont arrivés à Beauvais ce matin pour se mettre à la disposition des autorités militaires.

Les uhlans, qu'on a vus à Crépy, ont commandé à Vaumoise un déjeuner pour 150 personnes, et à Bonneuil-en-Valois, un déjeuner pour 300 personnes.

COMPIÈGNE

Compiègne est depuis trois jours dans un isolement qui augmente d'heure en heure.

L'ennemi nous enveloppe par un demi-cercle qui commence à la vallée de l'Aisne à l'Est, décrit une courbe vers Pierrefonds, la vallée de l'Automne, Béthisy, Verberie, et se termine à Pont-Sainte-Maxence.

En ce moment, nous ne pouvons avoir de communications qu'avec le Nord de notre département, qui n'a pas de voies ferrées.

Mais les chemins de fer ne fonctionnent plus.

Diverses correspondances, essayées avec Creil n'ont abouti qu'en partie jusque hier matin.

Hier après-midi, à trois heures, un courrier a été expédié par le receveur des postes de notre ville pour porter nos dépêches à Creil et tenter d'obtenir celles qui pouvaient être arrivées par Amiens ou Beauvais en communication avec le chemin de Rouen.

Mais notre courrier n'a pu arriver à Creil.

Les masses ennemies occupent toute la vallée de l'Oise.

Il a dû revenir avec les dépêches qui lui avaient été remises.

Quant à nous, nous n'avons été jusqu'à présent visité que par les huit éclaireurs qui sont venus mardi, non compris la petite troupe qui se tenait près l'usine à gaz.

Un neuvième, paraissant être un homme égaré, un vétérinaire, dit-on, appartenant à un régiment de hussards rouges, est apparu à Compiègne mercredi matin, et cherchant à regagner son corps. C'est tout ce qui a foulé notre pavé à l'heure qu'il est.

Les troupes qui devaient passer, et qui avaient été annoncées par l'officier qui s'est présenté mardi à l'hôtel-de-ville, ont sans doute reçu contre ordre.

Elles ont pris, ainsi qu'on va le voir par le récit suivant, la direction de Crépy.

Voici ce qu'on nous rapporte sur la marche de ce corps :

Mardi 13 septembre, après être venus en reconnaissance à Compiègne, les uhlans sont retournés à Rethondes et ont campé dans un petit bois situé sur un mamelon entre Rethondes et le château de Sainte-Claire habité par M. de la Garde.

De nombreux détachements étaient demeurés entre les villages de Berneuil, Attichy et Cuise-la-Motte.

Ils ont pris à Rethondes du pain, du vin et autres vivres qu'ils n'ont pas payés, disant de s'adresser au maire pour le paiement.

Un uhlan qui s'était grisé, a été sévèrement puni d'une peine corporelle et il a dû passer la nuit auprès du camp, attaché à un arbre.

Les cavaliers couchent la nuit en plein air, la bride de leur cheval passée autour du bras.

Le lendemain, mercredi 14, dans la matinée, ils se dirigeaient déjà vers Compiègne.

Lorsqu'à dix heures, une estafette a apporté un ordre.

Ils ont fait demi-tour, se sont repliés sur Attichy.

Ils ont dû traverser l'Aisne au pont de Cuise-la-Motte, et se sont dirigés vers Pierrefonds par la route qui passe à Genancourt.

A Pierrefonds, ils ont pris quelques vivres et quelques cigares, mais ne se sont pas arrêtés.

Ils ont continué vers Crépy où d'autres troupes se trouvaient déjà.

Ils ont occupé et parcouru Morienval, Gilocourt, Orrouy, Glaignes, Béthisy.

Quelques-uns sont mêmes venus en éclaireurs jusqu'à Verberie pour reconnaître ce pays, mais sans rien demander.

Un officier de uhlan s'est approché de la ferme de Plessis-Châtelain, appartenant à M. de Lavaulx. Cette ferme est située sur la montagne, entre Béthisy, Néry, Vérines, Roquemont et Glaignes.

Des francs-tireurs, comme il y en a, dit-on, dans tous les environs de Verberie, s'y trouvaient.

Des coups de feu furent échangés.

L'officier de uhlan fut mortellement blessé, ainsi dit-on, qu'un autre ennemi.

Ils se replièrent de suite sur Roquemont et de Roquemont sur Trumilly.

L'officier succomba presque immédiatement après son arrivée à Trumilly.

Pour se venger, les Prussiens revinrent hier matin jeudi, vers quatre ou cinq heures, au Plessis-Chatelain, et y mirent le feu.

Ils firent le cercle autour des bâtiments en flammes pendant l'incendie pour empêcher les populations de l'éteindre.

Des vaches ont pu être sauvées, mais huit bœufs ont péri dans les flammes.

Tous les corps de bâtiments n'ont pas été détruits.

Cette ferme était détentée par M. Turlin, cultivateur et maire de Roquemont.

Les uhlans se retirèrent ensuite vers Crépy, et hier jeudi après-midi, on n'avait plus connaissance d'aucune troupe ennemie dans les environs de Béthisy et de la vallée de l'Automne.

Ils ont demandé le chemin de Crépy et se sont dirigés de ce côté.

Hier matin, un médecin de X..., revenant de Trumilly, a dit avoir rencontré, se dirigeant de ce côté, une forte colonne d'infanterie et de cavalerie.

Il a été interrogé par un général qui, après ses explications, lui a permis de continuer son chemin. Les troupes paraissaient assez fatiguées, et les officiers les pressaient beaucoup.

Quant aux francs-tireurs, il en était arrivé de Paris plusieurs compagnies qui s'efforcent, dans les environs, de harceler l'ennemi. On nous signale diverses marches et contre-marches; mais nous croyons devoir nous abstenir de les faire connaître.

Dans beaucoup d'endroits, en forêt, les routes ont été rendues impraticables par des tranchées et surtout par l'abattage de grands arbres jetés au travers du chemin.

Dans certains endroits, les Prussiens ont exigé des habitants qu'ils aient à rendre immédiatement la voie libre.

C'est, dit-on, ce qui a eu lieu près de Vieux-Moulin.

Tout autour de Senlis, les routes sont, dit-on, hérissées d'obstacles de cette nature.

L'armée prussienne qui a occupé mardi et dans la nuit de mercredi la vallée de l'Aisne, est descendue de la montagne par toutes les issues. Tout à coup, des masses noires ont été vues sur les crêtes du nord de la vallée, et presque aussitôt tous les cavaliers sont descendus par les routes, chemins et sentiers, jusque sur Attichy, Berneuil, Bitry, Saint-Pierre, Jaulzy, Rethondes.

Quelques-uns sont venus jusqu'au Francport. C'est là que se trouvait le principal corps de l'officier qui est venu parlementer à Compiègne.

A Choisy-au-Bac, quelques cavaliers sont entrés chez un débitant, ont consommé ou acheté pour 11 fr. de marchandises ; mais quand il a été question de payer, ils ont fait comprendre que cela regardait le maire.

Il n'en a pas été de même à l'auberge de M. Marié, de Compiègne, près de l'usine à gaz. Là ils ont consommé et payé un litre de cognac qu'ils ont fait prendre par un de leurs hommes.

Dans notre ville, pendant le court séjour qu'ils ont fait, ils se sont beaucoup inquiété des nouvelles; ils ont demandé des journaux. L'officier qui est venu en avait plusieurs sur la poitrine, dans l'ouverture de sa tunique.

Avant-hier est passé à Pierrefonds, vers onze heures du matin, un corps de cavalerie composé de cuirassiers blancs, uhlans et lanciers, et fort d'environ 2,000 hommes.

Il venait de la vallée de l'Aisne et se dirigeait sur Crépy-en-Valois.

Ce corps était suivi de quatre-vingt-dix-neuf voitures — on les a comptées — contenant des bagages de toutes natures. Beaucoup de voituriers étaient encore des Lorrains et des habitants des départements voisins évidemment forcés de marcher ainsi avec l'ennemi.

A Pierrefonds, ils ont demandé les fusils de la garde nationale. On leur en a livré deux caisses qu'ils ont emportées.

A Attichy, une soixantaine de fusils de munition de la garde nationale ont été requis par les Prussiens. Ils les ont brisés et ont mis le feu aux crosses.

☆

Voici ce qu'on nous écrit de Pierrefonds :

Un corps de cavalerie de l'armée prussienne d'environ 2,000 hommes a passé hier à Pierrefonds, à 10 heures 1/2 du matin, se rendant à Crépy où il devait coucher. Ce corps composé principalement de uhlans et de cuirassiers avait passé la nuit à Cuise et villages circonvoisins.

Des abattages d'arbres avaient été exécutés sur la route de Cuise à Pierrefonds, de sorte que les Prussiens ont été obligés de faire un détour par une route voisine dans la forêt, ce qui les a peut-être retardés d'une demi-heure, et nous a procuré l'avantage de leurs menaces et par suite la remise de nos fusils de munition et sabres appartenant à l'état.

Ils ont fait réquisition de 2 voitures à 3 chevaux et de 15 hommes pour enlever les arbres qu'ils pourraient trouver plus loin abattus sur la route.

Puis une certaine quantité d'hommes a bu, mangé et demandé du tabac ; la plupart n'ont pas payé.

Ils sont ensuite partis sans commettre d'exactions, et ont renvoyé nos voitures et nos hommes le soir de Crépy où se trouvaient déjà 4,000 Prussiens, m'a-t-on dit.

Un entrepreneur d'omnibus de Compiègne, M. Séaux, qui avait bien voulu se charger d'un service de dépêches par la route de Soissons, a été arrêté mardi par le corps de l'armée prussienne qui se trouvait au château de Sainte-Claire, près Rethondes.

On l'a requis et on l'a forcé à aller avec son cheval et sa voiture jusqu'à Attichy.

Il y a passé la nuit, et le lendemain matin, on a placé dans sa voiture, un officier prussien qui avait été blessé à Laon ; puis on l'a chargé de conduire cet officier d'abord jusqu'à Crépy, puis à Trumilly.

M. Séaux raconte que, dans son parcours, il a vu des masses considérables de cava-

lerie et d'infanterie prusienne échelonnées aux abords des routes.

Il a été témoin, en chemin, de la sévérité de la discipline prusienne. Un militaire, qui avait commis une infraction aux règles militaires, a été, sur le champ, rigoureusement puni.

A son retour, M. Séaux n'a pu traverser les masses prussiennes que grâce au sauf-conduit qui lui avait été remis par le chef qui l'avait requis.

On nous rapporte que mardi, en arrivant à Crépy, le premier souci des uhlans a été de s'enquérir où étaient les jeunes gens de la classe de 1870 qui venaient de tirer au sort. On suppose qu'ils voulaient s'en emparer et les forcer à les suivre.

Au su de cette nouvelle, beaucoup sont partis immédiatement pour Beauvais, se mettre à la disposition des autorités militaires.

A la manière rapide dont la cavalerie prusienne parcourt le pays, on peut supposer qu'en ce moment, elle approche des lignes qui doivent investir Paris.

Mardi, pendant que les uhlans étaient sur la place de l'Hôtel-de-Ville, soixante ou quatre-vingts des leurs étaient restés sur la route des Insurgés, entre l'usine à gaz et le bureau d'octroi. Ils ont attendu, pour repartir dans la direction de Choisy, que leurs éclaireurs soient de retour.

Ils étaient venus de Choisy par la route de Soissons ; ils sont repartis par le bord de l'eau, voulant éviter sans doute les approches du Buissonnet.

On rapportait également qu'un engagement très sérieux avait eu lieu à Dammartin, et que dans cet engagement les Prussiens avaient subi des pertes importantes. Cette nouvelle n'est qu'un bruit qui demande confirmation.

Aujourd'hui matin, on nous dit que la gare de Creil est en feu.

Cette après-midi, le bruit est démenti.

Les ponts du chemin de fer sur l'Oise, à Montataire, pour la ligne de Chantilly, et plus loin sur la ligne de Pontoise, n'existent plus depuis plusieurs jours.

On les a fait sauter.

Le service du chemin de fer est par conséquent arrêté.

On assurait hier soir à Compiègne que le bombardement de Soissons était commencé depuis jeudi matin.

Voici ce que nous savons de bonne source sur ce sujet :

Un deuxième parlementaire s'est présenté mercredi 14 septembre, à midi, à l'une des trois portes de Soissons, et a demandé la reddition de la place, de la part du général commandant le 4e corps prussien, disant que l'empereur s'étant rendu, la place n'avait plus aucune raison de faire une résistance qui ne changerait rien à la situation.

Le commandant de place a répondu qu'il n'avait pas à examiner ce qu'avait fait l'empereur ; que la place de Soissons lui était confiée, et qu'il la défendrait jusqu'à la dernière extrémité : qu'en cela sa réponse était conforme à celle faite au premier parlementaire qui s'était présenté le 10 septembre, de la part d'un maréchal prussien.

La place est en bonne situation de défense ; les inondations sont complètes ; la garnison et la population sont bien disposées pour la résistance.

Aussitôt après le départ du parlementaire, quelques obus ont été lancés sur la ville.

Un courrier, venant ce soir des environs de Soissons, assure que rien n'annonce un bombardement.

La gare de notre chemin de fer, naguère si vivante, si animée, présente maintenant un étrange aspect de tristesse. Au lieu du bruit strident du sifflet des locomotives, des crachements de la vapeur, du roulement des wagons, du va-et-vient des voyageurs, de l'agitation de la cour de la gare, il n'y a plus rien, plus rien que le silence et le calme. Quelques hommes peut-être en surveillent les abords ; on voit encore par habitude quelques personnes désœuvrées se diriger vers ce lieu, mais c'est tout. La vie s'en est bien retirée.... Espérons qu'elle n'est que suspendue, et que dans peu de jours elle renaîtra au mouvement et à l'agitation.

Depuis trois jours, nous jouissons d'un magnifique temps d'automne : nuits fraîches, matinées brumeuses et soleil splendide le reste du jour. Au déclin d'un été qui a été exceptionnellement chaud et sec, et qui a donné d'abondantes récoltes en fruits, comme on jouirait de cette belle saison de vacances, de chasse, de pêche, et bientôt de vendanges, si.... il y a deux mois à peine, nos politiques profonds, ceux que nous payions si cher, ceux à qui le peuple crédule avait mis sa confiance, n'étaient venus, le cœur léger, au milieu du calme dont nous jouissions, jeter un cri de guerre qui retentira plus douloureusement dans le dix-neuvième siècle qu'aucun cri de l'histoire passée.

Le comité de *Secours aux Blessés* croit devoir appeler l'attention de nos concitoyens sur les extraits de la Convention de Genève publiés par ordre du Gouvernement.

L'article 6 prescrit à tous ceux qui agissent en vertu de la convention de Genève de ne faire aucune *différence* entre les blessés des blessés des belligérants et de les soigner *indistinctement* avec la même humanité.

Tout ennemi tombé et désarmé n'est plus qu'un homme et a droit aux secours : d'ailleurs, il faut le dire, les lettres de nos blessés sont unanimes. On les soigne parfaitement en Allemagne. Nos devoirs d'humanité sont donc tracés.

Une considération très importante doit être ici indiquée au public : Si, par exemple, une ambulance de la *Société de secours* était délaissée par cette Société quand l'ambulance tombe au pouvoir de l'ennemi, il est hors de doute qu'il s'en servirait néanmoins et en ferait alors supporter les frais par le pays, au moyen de contributions de guerre : éviter ces contributions au pays est donc un devoir de plus pour la Société de secours.

Quant à ceux de nos concitoyens qui ont offert des lits pour les blessés, et que le Comité a eu le vif regret de ne pouvoir satisfaire en leur confiant des blessés français, nous devons porter à leur connaissance deux dispositions arrêtées par le Comité central, *d'accord avec l'autorité militaire.*

1° Aucun blessé, à l'exception des officiers, ne sera placé dans une maison offrant moins de six lits.

2° Les maisons et établissements devront s'engager à fournir les lits complets, les soins des médecins, les médicaments et la nourriture des blessés.

La première de ces dispositions ne dit point qu'on ne pourra placer que six soldats blessés à la fois ; mais l'offre des six lits devra être faite préalablement pour être utilisée au besoin jusques à concurrence des six lits.

La seconde disposition, qui exige les soins complets, est évidemment inspirée par l'article 5 de la Convention de Genève, accordant des sauvegardes et des exemptions très importantes de charges de guerre aux habitants du pays qui reçoivent des blessés : il est dès lors très juste et indispensable que la charge *minimum* correspondante de six lits soit acceptée par les réclamants qui seraient déjà fort privilégiés en évitant tout contact avec l'étranger dans l'intérieur de leurs propriétés. La participation atténuée aux contributions de guerre serait ensuite laissée à l'équité des répartiteurs, suivant les charges finales et réelles que le soin des blessés aurait fait supporter à ceux qui en auraient reçu.

(*Communiqué au nom du Comité.*)

On nous assure qu'un journal de Paris a publié, sur les dispositions de notre ville à l'égard des Prussiens, un récit injurieux pour la garde nationale, pour la population et pour la municipalité de Compiègne.

On comprendra que, dans les circonstances actuelles, il nous est tout-à-fait impossible de répondre, autrement que par un démenti absolu, à de semblables insinuations. Mais, plus tard, elles seront relevées comme elles méritent de l'être.

Les journaux de Paris citent les noms de plusieurs officiers qui n'ont pas accepté les conditions de la capitulation de Sedan.

A ce propos, nous pouvons dire que M. Perrot, frère de M. Perrot de Gournay, colonel du 10e dragons, après avoir fait office de général de brigade pendant la terrible journée du 1er septembre et avoir vu tomber autour de lui tout l'état-major de sa division, a regardé comme un dernier devoir de partager le sort de ses soldats survivants, et qu'il s'achemine en ce moment vers la Prusse, le cœur brisé bien moins par les douleurs personnelles que par celles de la patrie.

A Monsieur le Directeur du *Progrès de l'Oise.*

Monsieur,

J'ai recours à votre obligeance habituelle pour vous prier de porter à la connaissance de nos concitoyens ces quelques lignes :

Assez de calamités pèsent sur notre malheureuse patrie sans y voir ajouter pour l'année prochaine la disette.

Laissons donc de côté, pour des temps meilleurs, la plus grande partie des cultures industrielles ; préparons de suite nos bonnes terres qui sortent de céréales, semons-les en seigles, orges d'hiver, et surtout en blés.

N'oublions pas non plus les divers fourrages d'hiver, les trèfles incarnats, les luzernes et trèfles ordinaires qui peuvent encore se semer dans des terrains bien préparés, et venir en aide à la nourriture des bestiaux que nous pourrons conserver.

De l'énergie, braves populations de la campagne, redoublez de travail ; ne perdez pas une heure, et remplacez à la charrue vos enfants qui partent pour défendre la France.

Votre tout dévoué concitoyen, conseiller d'arrondissement et vice-président de la Société d'agriculture,

B^on A. de LABRUNERIE.

On dit que l'artillerie prussienne passera par Compiègne.

ÉTUDES D'UN CHEMIN DE FER D'AMIENS A DIJON.

Nous, préfet du département de l'Oise,

Vu la demande en date du 27 août courant, présentée par M. le comte de Beaurepaire, chargé de la direction du chemin de fer d'Amiens à Dijon, dont le siége est à Paris, rue Grange-Batelière, n° 14, à l'effet d'obtenir l'autorisation de faire procéder, sur le territoire de diverses communes, aux études complémentaires dudit chemin de fer d'Amiens à Dijon ;

Vu les lois des 16 septembre 1857 et 12 juillet 1865 ;

Arrêtons :

M. le comte de Beaurepaire est autorisé à faire procéder, dans l'arrondissement de Compiègne, à toutes les opérations de levée de plans, nivellements, sondages et autres, relatives à l'étude dudit chemin de fer.

Mercredi matin, à cinq heures, l'administration des ponts-et-chaussées a fait sauter le chemin de fer établi sur l'Oise, entre Creil et Chantilly.

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES HOMMES DE 25 A 35 ANS.

Beauvais, le 4 septembre 1870.

Le Préfet de l'Oise à MM. les Maires du département.

Messieurs, les hommes de 25 à 35 ans, appelés sous les drapeaux pour la durée de la guerre par la loi du 10 août 1870, forment trois catégories distinctes :

1° Les anciens militaires ;

2° Les jeunes soldats des deuxièmes portions des contingents ;

3° Les jeunes gens qui n'ont pas servi.

La loi a déjà été exécutée en ce qui concerne les hommes des deux premières catégories ; c'est-à-dire de ceux qui étaient susceptibles de rentrer immédiatement dans les rangs. Il convient maintenant d'en compléter l'exécution par l'appel sous les drapeaux des jeunes gens qui n'ont pas servi et qui forment la troisième catégorie des hommes appelés par la loi précitée du 10 août 1870.

Ces jeunes gens appartiennent aux classes de 1864 à 1855, et il a été décidé qu'ils seraient appelés successivement dans l'ordre ci-après :

1° Les jeunes gens de la classe de 1864 ;

2° Les jeunes gens de la classe de 1863 ;

3° Les jeunes gens des classes de 1862 et et 1861 ;

4° Les jeunes gens des classes de 1860 et de 1859 ;

5° Les jeunes gens des classes de 1858, de 1857, de 1856 et 1855.

On s'occupe activement d'organiser des courriers pour mettre Compiègne par une voie quelconque en rapport avec Paris.

ÉTAT-CIVIL

VILLE DE COMPIÈGNE

Du 9 au 16 Septembre 1870.

NAISSANCES : Garçons, 2 ; Filles 3.

13. Mathilde Lefèvre, 6 ans, rue Jeanne-d'Arc, 41.
14. Agathe Barré, manouvrière, 73 ans (hôpital).
15. Marie-Jeanne Godard, 72 ans 6 mois, veuve Pétel, au Petit-Canal.
16. Henri-Albert Delargille, 8 mois, rue Saint-Joseph, 20.
16. Sébastien Chouvenin, 30 ans, manouvrier, célibataire (hôpital).

Les Prussiens aux environs de Noyon.

Nous lisons dans l'*Ami de l'Ordre :*

Les Prussiens peuvent arriver à Noyon d'un moment à l'autre.

Noyon, ville ouverte, ville sans défense, fera comme bien d'autres petites villes : elle supportera ce qu'elle ne peut empêcher.

Si nous en arrivons à parler de la visite probable et non désirée de l'ennemi, c'est pour faire allusion à la conduite qu'ont tenue certaines personnes en présence des prussiens.

Nous ne sommes pas de ceux qui donnent le conseil d'essayer une défense inutile et par contre dangereuse ; mais entre risquer sans profit sa vie et celle de ses concitoye[ns] et recevoir les ennemis en amis, il y a [un] juste milieu dicté par le patriotisme et [la] dignité personnelle.

Donnons aux Prussiens ce qu'ils n[ous] demandent et que nous ne pouvons l[eur] refuser ; sachons prudemment *faire nécessité vertu,* mais n'allons pas a[u] devant de leurs désirs, n'allons pas, p[our] ainsi dire, à l'exemple d'un maire [que] nous ne nommerons pas, leur souhaiter [en] quelque sorte la bienvenue, et leur of[frir] spontanément une *poignée de ma[in].* Une telle conduite n'est pas digne d['un] vrai français ; le sort des armes nous a [été] fatal ; est-ce une raison pour nous rab[ais]ser davantage encore.

Mais, encore une fois, donnons aux P[rus]siens ce que nous ne pouvons leur refu[ser,] la fortune leur est favorable, tant mi[eux] pour eux ; ils ne peuvent que se cond[uire] en ennemi, c'est leur droit ; conduisons-[nous] en français, c'est notre devoir.

A Tracy-le-Val, 150 uhlans se sont [pré]sentés mardi ; en apprenant où ils éta[ient] ils ont dit qu'ils n'avaient aucun [...] pour passer à Tracy ; ils se sont fait app[orter] quelques bouteilles de vin et sont aus[sitôt] partis pour Verneuil.

A Carlepont, un seul prussien est [...] pour étudier le pays : il en est aussitôt [...]

A Attichy campe un régiment d'i[nfan]terie.

A Vic-sur-Aisne, le duc de Mecklem[bourg] a couché chez le maire.

A Trosly, un chef d'escadrons a é[gale]ment couché chez le maire.

Partout, on a remarqué qu'ils sont [por]teurs d'excellentes cartes de l'état-m[ajor,] ce qui leur permet de tracer leur itin[éraire] et de parcourir la route qu'ils se [sont] tracée, avec une sécurité parfaite.

Les Prussiens qui ont séjourné [...] jours à Chauny, ont poussé jusqu'à A[...]

Mardi, quelques prussiens ont [...] Cuts, à Carlepont et à Tracy-le-Val.

Les Prussiens, dont un détach[ement] campait à Guny, ont visité Bléra[ncourt] dimanche, lundi et mardi.

Là, comme ailleurs, leur premie[r soin] en arrivant, fut de demander du cham[pagne,] et quand le pays fut complétement dé[pourvu] de ce vin pour lequel ils ont un faib[le] prononcé, ils se sont fait apporter d[u bor]deaux et du bourgogne...

Ils ont fait apporter sur la place pu[blique] les fusils des gardes nationaux, et [en] présence de la foule, ils les ont brisé[s et] ont brûlé les bois...

L'*Ami de l'Ordre* rapporte qu'o[n disait] mardi, à Noyon, « que Lafère et Sois[sons] vaient être assiégées dans la journée.

« Pour ce qui est de l'attaque cont[re Sois]sons, nous n'en savons rien ; mais no[us sa]vons qu'hier mardi, aucun corps [...] n'était en vue de Lafère qui, nous a-[t-on dit,] est bien déterminée à soutenir un s[iége, si] l'armée ennemie s'arrête sous ses mu[rs.]

« Trois prussiens seulement ont été [vus dans] les environs de Lafère ; l'un a été gri[èvement] blessé d'un coup de feu et est en ce m[oment à] l'hôpital ; les deux autres ont été f[aits pri]sonniers. »

On rapporte, sur cette rencontre, [que dans] la soirée de samedi, trois cuirassiers p[russiens] se sont portés sur un poste avancé de [la garde] nationale mobile placé à quelque dis[tance de] Lafère.

Les mobiles ont fait feu et ont [tué un] cheval et son cavalier qu'ils ont fai[t priso]nier. Les deux autres ont tourné brid[e.]

Immédiatement le rappel a été b[attu à La] Fère, et chacun s'est tenu prêt à [défendre] l'accès de la ville contre l'ennemi qu[i pourrait] se présenter.

Un détachement assez nombreux [de cava]lerie s'est effectivement plusieurs fo[is montré] dans les environs de la ville jusq[u'à ...] Depuis cette heure il n'a pas reparu.

Les Prussiens à Chaun[y]

Dimanche dernier, vers midi, un [détache]ment de l'armée ennemie fut aperç[u sur les] hauteurs de Sinceny ; de là il gagna [...] bray où les soldats se firent servir un [repas] qui fût payé : ils y stationnèrent de[ux heures] et se dirigèrent ensuite sur Chauny [où ils ar]rivèrent bientôt au nombre de 50 [uhlans] et 50 cuirassiers blancs de Bismarck.

A peine arrivés à la gare, leur pre[mier soin] fut de couper les fils télégraphiques [et d'enle]ver les rails du chemin de fer, disant [à tous] que si les uns ou les autres étaient [rétablis] ils en rendraient la ville responsable.

De là ils se rendirent sur la place [et se] firent apporter non-seulement les a[rmes des] gardes nationaux — dont une partie [n'avait] point été rendue, mais toutes les a[rmes en] général, telles que pistolets, sabres, [fusils de] chasse, etc. — Ils firent marquer du

re les armes de luxe, disant qu'on
t *peut-être*.
ent ensuite servir du champagne
rent.
t quitté Chauny qu'hier matin :
ut leur séjour, des patrouilles de
parcouraient la ville, surtout la

t aussi visité Autreville, Viry et
de : dans ces diverses localités on
précisément à se louer de leur
agir.
ville, par exemple, entrant chez un
ils lui ont demandé du vin : le pro-
de la maison mit à leur disposition
de vin qu'il avait payée une centaine
ils le rejetèrent comme étant mau-
malheureux reçut l'ordre de partir
ment pour Chauny et de leur rap-
bon vin cacheté.
nte d'autres faits que nous ne vou-
apporter, préférant les croire faux.
ils ont quitté Chauny mardi matin,
nt vers Soissons. (*Ami de l'Ordre.*)

rdes mobiles de Chauny
es de la catastrophe de

les nombreux jeunes gens apparte-
ville et au canton de Chauny, et qui
ent dans la citadelle de Laon comme
obiles, nous citerons les noms sui-
nous avons recueillis dans une con-
particulière :
rnynck, de Rouez (sous-lieutenant),
lmond (sergent), Vasseur, Lepage
lenant), Darsonville, Carton, Cha-
upet, Chevalier (sergent), Catois ;
erniers de Chauny.
es-uns ont été ramenés dans leur
y être inhumés ; mardi avait lieu
ent de MM. Payard et Lepage ;
convois était suivi par une foule
venant prendre part à la douleur de
s si soudainement et si prématuré-
pées dans leurs affections, frappées
enfants dont l'avenir, la plus belle
spérances, venait d'être sitôt brisé !
Ternynck était en même temps en-
ry ; dire que tous les habitants de
e et ceux des pays voisins vinrent
partager la douleur de ses parents,
prendre rien à qui connaît la nom-
i honorable famille Ternynck.
que les restes de ces enfants que
s de nommer ont dû être recher-
s parents eux-mêmes, au milieu de
de cadavres mutilés qui en comp-
cent deux !... Et ajouter qu'ils
lement lacérés, tellement mécon-
que le linge ou un signe quelcon-
diquaient seuls aux yeux de leurs
avides d'en retrouver les débris
(*Ami de l'Ordre.*)

VAIS. — Des militaires blessés
ats des trois journées de Sedan,
s hier dans notre ville, et ont été
r les ambulances. L'ambulance du
r en a reçu vingt neuf ; celle de la
aint-Etienne, rue de la Madeleine,
des Dames-Saint-Joseph quinze,
e-deux ont trouvé place à l'Hôtel-
ont, cent deux malades à qui, nous
ffirmer, les soins ne manqueront
'expérience l'a maintes fois prouvé,
t le dévoûment ne font jamais dé-
otre ville.
l nombre de personnes, informées
e de ces glorieux militaires, s'é-
dues à la gare pour donner à ces
sympathique témoignage d'admi-

t, conseiller de préfecture, faisant
ent fonctions d'intendant militaire,
à l'arrivée du train, et avec lui le
ourgeois, médecin de l'hôpital, et
Saint-Pierre et de Saint-Etienne.
ulance de 10 lits est établie chez
le Saint-Vincent-de-Paul.

éance du 12 de ce mois, le conseil
le Beauvais a décidé, sur la pro-
l'administration, qu'il serait
atre emplois nouveaux d'agents
Cette mesure, que rendait néces-
art de la gendarmerie et des trou-
arnison, permettra d'exercer une
plus active dans tous les quar-
s tous les faubourgs de la ville.

inte-Maxence. — La compa-
emin de fer du Nord vient d'être
par décret délibéré en conseil
blir une voie de garages à la sta-
t-Sainte-Maxence.

uentin. — Un premier convoi
s blessés est arrivé dans la nuit
dimanche à Saint-Quentin.
l se composait de 340 hommes qui
édiatement répartis dans les am-
l'Hôtel-Dieu, de M. Lebée, du
Dames de la Croix, où ils ont
ins les plus affectueux et les plus

venant de Sedan est arrivé ici à
matin. En moins de deux heures,
mes dont il se composait ont été
les lits qui les attendaient et
un dévoûment et une activité qui
grand honneur à nos praticiens.

Quelques-uns ont d'affreuses blessures à la tête ou au corps. Le plus grand nombre ont été atteints aux bras ou aux jambes. Tous supportent avec un admirable courage les souffrances causées par leurs blessures et se montrent pleins de reconnaissance pour les soins dont ils sont entourés.

On en attend d'autres incessamment.

Mardi 13, à onze heures et demie, a eu lieu la revue de la garde nationale de la Seine. Les bataillons occupaient toute la ligne des boulevards, depuis la place de la Bastille jusqu'à la place de la Concorde. Le général Trochu, à la tête de l'état-major de la place et escorté d'un piquet de gardes nationaux à cheval a parcouru le front des troupes aux acclamations de la foule. La tenue des gardes nationaux était excellente.

Les bataillons du faubourg Saint-Antoine se faisaient remarquer par leur enthousiasme et leurs chants patriotiques. La plupart avaient mis des fleurs à leurs fusils.

La garde de Paris reprendra le titre de *garde républicaine* qu'elle a déjà porté.

Des bruits alarmants ont été répandus au sujet des carrières et des catacombes des environs de Paris.

Le préfet de police informe les habitants qu'une visite minutieuse de ces endroits dangereux a été effectuée pendant trois jours.

Cette visite n'a rien fait découvrir qui fût de nature à inquiéter les populations.

Des précautions ont été prises en vue des tentatives qui pourraient ultérieurement se produire, mais le préfet de police invite formellement les citoyens paisibles à s'abstenir de chercher à y pénétrer.

Le gouvernement de la défense nationale décrète :

Art. 1er. — Les professions d'imprimeur et de libraire sont libres.

Art. 2. — Toute personne qui voudra exercer l'une ou l'autre de ces professions sera tenue à une simple déclaration faite au ministère de l'intérieur.

Art. 3. — Toute publication portera le nom de l'imprimeur.

Art. 4. — Il sera ultérieurement statué sur les conséquences du présent décret à l'égard des titulaires actuels de brevets.

(*Suivent les signatures*).

Le préfet de police,

Attendu qu'en procédant, dans la nuit du 1er au 2 décembre 1851, à l'arrestation d'un représentant du peuple, le sieur Blanchet, commissaire de police, actuellement encore en exercice, a violé la loi constitutionnelle ;

Qu'en conséquence, le sieur Blanchet est indigne de servir la nouvelle République ;

Arrête :

Le sieur Blanchet, commissaire de police du quartier Saint-Merry, est révoqué de ses fonctions.

Paris, le 12 septembre 1870.

Le préfet de police, DE KÉRATRY.

Un secours arrive à la République française. Garibaldi, fidèle aux convictions de toute sa vie, est attendu à Chambéry. Il prendra le commandement d'un corps de quinze mille hommes appelés les *Chasseurs des Alpes*, qui, assez peu propres à combattre en bataille rangée, pourra rendre de grands services pour la seule guerre qui reste à faire à la France, la guerre de partisan.

Il y a de très vives récriminations contre les comités d'artillerie dont les avis ont contribué à la guerre actuelle en n'éclairant pas le gouvernement sur la supériorité de l'artillerie prussienne, dont les modèles avaient pourtant été vus à l'exposition universelle, supériorité qui avait été attestée en vain au maréchal Lebœuf. Il n'y a là qu'une récrimination purement rétrospective ; cependant elle se produit assez énergiquement pour que l'on croie à une enquête.

Le Gouvernement a décrété qu'à partir du 15 septembre, à six heures du matin, nul ne pourra sortir de Paris ni y entrer sans être muni d'un permis de circulation délivré par le ministre de l'intérieur. L'obligation pour toute personne ayant en dépôt des huiles de pétrole d'en faire la déclaration dans les vingt-quatre heures, et celle de transférer sur les rives de la Seine les bois contenus dans les magasins actuels, ne peuvent qu'être hautement approuvées.

On lit dans la *Cloche* :

Dans une récente réunion, le général Trochu aurait prononcé ces paroles :

« Je crois au succès définitif, cependant, si (ce qui me semble improbable, impossible) si les Prussiens venaient à franchir la ligne des fortifications de Paris, je remettrais le commandement des barricades à Rochefort. Après cela, je défie les Prussiens d'avancer plus en avant. »

Et en parlant ainsi, le général était debout, rayonnant d'une confiance superbe.

Dans un coin, Jules Favre essuyait une larme.

Quand le général se tut, Jules Favre se leva, s'approcha de lui, et sans parler, lui serra la main.

Tous les membres du gouvernement provisoire l'imitèrent.

Nous lisons dans le *Siècle* :

M. Morel, ex-maire de 1848, révoqué au 2 décembre, a adressé au gouvernement de la défense nationale la note suivante, sous ce titre : l'*Extermination de l'armée prussienne*.

« Si les moyens sont insuffisants pour la défense de Paris, je viens proposer un plan que je crois infaillible pour détruire toute l'armée prussienne en une minute, et cela sans fusils, sans canons et sans armée. Il faut prendre autant de terrassiers que l'on trouvera, à raison de 5 francs par jour, et si 25,000 ne suffisent pas, en prendre le double, et, en même temps, que des géomètres fassent placer des piquets rouges ou blanc dans tout le terrain située entre les murs d'enceinte et les forts ; les piquets seront placés à cinquante ou cent mètres l'un de l'autre sur toutes les faces, 10 hommes par piquet, armés de pelles, piquets et pioches dites *tournées* ; ils creuseront un trou en forme de four à chaux mais plus profond, et dans la forme d'un cornet à dés.

« Tout à la fois mettre en réquisition tous les tombereaux de Paris et des environs, les diriger sur les dépôts de pavés qu'il y a dans Paris, et, si les dépôts sont insuffisants, faire dépaver tous les trottoirs et les rues les moins fréquentées pour en avoir en quantité suffisante ; tout à la fois appeler tous les paveurs de Paris et de vingt lieues à la ronde avec leurs marteaux à refendre, et faire casser tous les pavés en quatre morceaux égaux.

« Faire remplir la poudrière de poudre et la couvrir d'une forte rondelle de fer épais, et remplir le trou de tous les projectiles jusqu'à l'orifice. Tout cela peut être fait en moins de six jours ; alors, si le bon Guillaume vient à bout de franchir les forts, il y aura de quoi le recevoir sur toute l'étendue, n'importe à quel endroit il se placera. Or, cette précaution pourrait seule empêcher de prendre possession de tout ce terrain miné et dans lequel l'ennemi trouverait une mort certaine. »

Le vinaigrier d'Angers.

Ce glorieux passé de 92 et de 93 est riche d'enseignements qui nous croyons utile de mettre à l'ordre du jour.

Un pauvre vinaigrier d'Angers, nommé Gaudin, n'ayant à offrir à la patrie que son enfant, le lui avait offert, et le jeune homme servait dans l'armée du Nord. Saisi d'un irrésistible désir de revoir son vieux père, il quitte son bataillon sans congé et vient frapper à la porte de la maison paternelle.

— Qui est là ?

— Votre fils.

— Vous mentez ! Mon fils est à la frontière devant l'ennemi. Je n'ouvre pas.

Les ballons captifs ont commencé leurs opérations dimanche, à dix heures, sur la place Saint-Pierre, à Montmartre.

Ce sont des matelots qui font le service du gonflement et de l'encâblement. La garde nationale et l'infanterie de ligne montent la garde autour de l'enceinte réservée. Les ballons s'élèvent toutes les heures à deux cents mètres environ. Les observations durent cinq minutes.

NOS FORCES

Nous sommes à la veille de la lutte ; c'est le moment de serrer nos rangs et de nous compter. Combien serons-nous ?

Voici à peu de chose près le chiffre des forces que nous pourrons opposer à l'ennemi :

Hier, les différentes mairies avaient déjà distribué plus de 96,500 billets de logement. Demain, les retardataires seront arrivés et Paris ne renfermera pas moins de 100,000 mobiles des départements accourus à sa défense.

Les cadres de la garde nationale sédentaire ont été doublés : aux 60 anciens bataillons, sont venus se joindre 78 nouveaux présentant chacun un effectif de 12 à 1,500 hommes, soit au total, un *minimum* de 170,000 combattants.

Les différents corps francs actuellement dans nos murs peuvent être évalués à 9,000 hommes, tous anciens soldats ou jeunes gens résolus.

Les services municipaux de la ville comptent plus de 11,000 agents ou ouvriers, les uns, déjà organisés militairement, les autres pouvant non-seulement travailler aux ouvrages de défense, mais faire encore utilement le coup de feu.

Toutes ces forces sont soutenues par 60,000 hommes de troupe active de différentes armes : cavalerie et infanterie ; gendarmes, douaniers et marins, casernés dans l'intérieur de la capitale. A la première alerte, ce nombre peut facilement être doublé par les garnisons et les dépôts situés à dix lieues à la ronde, et qui, aux approches de l'ennemi, se replieront au fur et à mesure sur Paris.

C'est plus de 410,000 soldats prêts à monter sur les remparts.

Et dans ce nombre déjà formidable, nous ne comptons ni les étrangers, ni les Kabyles qui vont arriver, ni les bataillons d'infanterie de marine ou les compagnies de fusiliers en route pour Paris, ni enfin et surtout les nombreux citoyens qui, sans faire partie d'aucune milice, ne manqueront point, au moment du péril, de remplir leur devoir.

C'est à dessein, également, que nous avons passé sous silence la nouvelle armée en voie de formation, que nous n'avons point parlé des paysans armés, des francs-tireurs et des cavaliers qui harcelleront sans cesse les avant-postes et les derrières de l'armée.

Dès aujourd'hui, nous sommes donc assurés de pouvoir opposer, aux masses, des masses.

Restent maintenant les mesures à prendre pour qu'au premier signal des forcee considérables soient réunies sur les points menacés.

Comment, à un moment donné, rappellerait-on, par exemple, tous les mobiles disséminés dans Paris ?

L'autorité militaire a trop de prévoyance et de sagesse pour n'avoir pas prévu le cas.

Ne nous a-t-elle pas déjà montré ce qu'elle savait faire en s'appuyant sur le patriotisme des Français ?

Ayons confiance !

L'ennemi, lui-même, l'a avoué : avec leurs 60,000 défenseurs, nos forts *construits à l'allemande* sont imprenables et l'étranger ne peut entrer à Paris que par ruse ou par trahison. (*Le Gaulois.*)

Le nouveau feu grégeois.

Un fabricant de produits chimiques, M. Alfred Hélouin, avait proposé il y a quelque temps, au ministre de la guerre, l'emploi de pétrole et de toutes les essences végétales et minérales, huiles et corps gras rendus instantanément inflammables, à l'instar du feu grégeois. Ces matières devaient être employées devant les forts et dans les tranchées qu'on creuse devant les remparts.

M. Hélouin avait annoncé en même temps au ministre que trente mille fûts de pétrole étaient à la disposition du gouvernement aux environs de Paris. Le préfet de police avait donné ordre immédiatement de transporter au Havre ces liquides incendiaires, et les propositions du chimiste avaient été repoussées. Tout cela se passait avant la révolution du 4 septembre. Il paraît que M. Hélouin a renouvelé ses propositions au nouveau ministre de la guerre, qui les aurait prises en considération.

Comme l'inventeur vient d'être élu capitaine au 54e bataillon de la garde nationale, il a été immédiatement préposé à la défense d'un des bastions de nos remparts, et comme essai on lui a donné pleine liberté pour la défense de son bastion, afin qu'il puisse mettre en œuvre ce nouveau feu grégeois.

Paris aura donc pour résister à l'ennemi le feu des forts, le feu des remparts et le fleuve de pétrole enflammé, sans compter la guerre des rues.

La France Parlementaire.

Le décret qui convoque les électeurs pour le 16 octobre prochain remet en vigueur la loi électorale du 15 mars 1849.

Voici comment étaient partagés, sous l'empire de cette loi, les sièges parlementaires entre les 86 départements :

Ain, 8. — Aisne, 12. — Allier, 7. — Basses-Alpes, 3. — Hautes-Alpes, 3. — Ardèche, 8. — Ardennes, 7. — Ariége, 6. — Aube, 5. — Aude, 6. — Aveyron, 8. — Bouches-du-Rhône, 9. — Calvados, 10. — Cantal, 5. — Charente, 8. — Charente Inférieure, 10. — Cher, 6. — Corrèze, 7. — Corse, 5. — Côte-d'Or, 8. — Côtes-du-Nord, 13. — Creuse, 6. — Dordogne, 10. — Doubs, 6. — Drôme, 7. — Eure, 9. — Eure-et-Loire, 6. — Finistère, 12. — Gard, 8. — Haute-Garonne, 10. — Gers, 7. — Gironde, 13. — Hérault, 8. — Ile-et-Vilaine, 12. — Indre, 5. — Indre-et-Loire, 6. — Isère, 12. — Jura, 7. — Landes, 6. — Loir-et-Cher, 5. — Loire, 9. — Haute-Loire, 6. — Loire-Inférieure, 11. — Loiret, 7. — Lot, 6. — Lot-et-Garonne, 7. — Lozère, 3. — Maine-et-Loire, 11. — Manche, 13. — Marne, 8. — Haute-Marne, 5. — Mayenne, 8. — Meurthe, 9. — Meuse, 7. — Morbihan, 10 — Moselle, 9. — Nièvre, 7. — Nord, 24. — Oise, 8. — Orne, 9. — Pas-de-Calais, [illegible] — Puy-de-Dôme, 13. — Basses Pyrénées, [illegible] — Hautes-Pyrénées, 5. — Pyrénées-Orientales, 4. — Bas-Rhin, 12. — Haut-Rhin, 10. — Rhône, 14. — Haute-Saône, 7. — Saône-et-Loire, 12. — Sarthe, 10. — Seine, 28. — Seine-Inférieure, 16. — Seine-et-Marne, 7. — Seine-et-Oise, 10. — Deux-Sèvres, 7. — Somme, 12. — Tarn, 8. — Tarn-et-Garonne, 5. — Var, 7. — Vaucluse, 5. — Vendée, 8. —

Vienne, 6. — Haute-Vienne, 7. — Vosges, 9. — Yonne, 8. — Total, 739.

Plus 11 députés pour l'Algérie et les colonies.

Victor Hugo à l'Allemagne.

A peine de retour de l'exil, Victor Hugo adresse aux Allemands un admirable appel à la fraternité des peuples. Jamais l'éloquence de l'orateur, jamais le génie du poëte ne s'étaient élevés plus haut que dans cette sublime page où palpitent l'âme de la patrie et le cœur de l'humanité. — AN. BL.

AUX ALLEMANDS

Allemands, celui qui vous parle est un ami.

Il y a trois ans, à l'époque de l'Exposition de 1867, du fond de l'exil, je vous souhaitais la bienvenue dans votre ville.

Quelle ville ?

Paris.

Car Paris ne nous appartient pas à nous seuls. Paris est à vous autant qu'à nous. Berlin, Vienne, Dresde, Munich, Stuttgard sont vos capitales ; Paris est votre centre. C'est à Paris que l'on sent le battement du cœur de l'Europe. Paris est la ville des villes. Paris est la ville des hommes. Il y a eu Athènes, il y a eu Rome, et il y a Paris.

Paris n'est autre chose qu'une immense hospitalité.

Aujourd'hui vous y revenez.

Comment ?

En frères, comme il y a trois ans !

Non. En ennemis.

Pourquoi ?

Quel est ce malentendu sinistre ?

Deux nations ont fait l'Europe. Ces deux nations sont la France et l'Allemagne. L'Allemagne est pour l'Occident ce que l'Inde est pour l'Orient, une sorte de grande aïeule. Nous la vénérons. Mais que se passe-t-il donc ? et qu'est-ce que cela veut dire ? Aujourd'hui cette Europe, que l'Allemagne a construite par son expansion, et la France par son rayonnement, l'Allemagne veut la défaire.

Est-ce possible ?

L'Allemagne déferait l'Europe en mutilant la France ?

L'Allemagne déferait l'Europe en détruisant Paris ?

Réfléchissez.

Pourquoi cette invasion ? Pourquoi cet effort sauvage contre un peuple frère ?

Qu'est-ce que nous avons fait ?

Cette guerre, est-ce qu'elle vient de nous ? C'est l'empire qui l'a voulue, c'est l'empire qui l'a faite. Il est mort. C'est bien.

Nous n'avons rien de commun avec ce cadavre.

Il est le passé, nous sommes l'avenir.

Il est la haine, nous sommes la sympathie.

Il est la trahison, nous sommes la loyauté.

Il est Capoue et Gomorrhe, nous sommes la France.

Nous sommes la République française ; nous avons pour devise : *Liberté, Egalité, Fraternité* ; nous écrivons sur notre drapeau : *Etats-Unis d'Europe*. Nous sommes le même peuple que vous. Nous avons eu Vercingétorix comme vous avez eu Arminius. Le même rayon fraternel, trait d'union sublime, traverse le cœur allemand et l'âme française.

Cela est si vrai, que nous disons ceci :

Si par malheur votre erreur fatale vous poussait aux suprêmes violences, si vous veniez nous attaquer dans cette ville auguste confiée en quelque sorte par l'Europe à la France, si vous donniez l'assaut à Paris, nous nous défendrons jusqu'à la dernière extrémité, nous lutterons de toutes nos forces contre vous ; mais, nous vous le déclarons, nous continuerons d'être vos amis. Vos blessés, savez-vous où nous les mettrons ? Dans le palais de la nation. Nous assignons d'avance pour hôpital aux blessés prussiens les Tuileries. Là sera l'ambulance de vos braves soldats prisonniers. C'est là que nos femmes iront les soigner et les secourir. Vos blessés seront nos hôtes, nous les traiterons loyalement, et Paris les recevra dans son Louvre.

C'est avec cette fraternité dans le cœur que nous accepterons votre guerre.

Mais cette guerre, Allemands, quel sens a-t-elle ? Elle est finie, puisque l'empire est fini. Vous avez tué votre ennemi qui était le nôtre : que voulez-vous de plus ?

Vous venez prendre Paris de force ! Mais nous l'avons toujours offert avec amour. Ne faites pas fermer les portes par un peuple qui de tout temps vous a tendu les bras. N'ayez pas d'illusions sur Paris. Paris vous aime : mais Paris vous combattra. Paris vous combattra avec toute la majesté formidable de sa gloire et de son deuil : Paris, menacé de ce viol brutal, peut devenir effrayant.

Jules Favre vous l'a dit éloquemment, et tous nous vous le répétons : attendez-vous à une force indignée.

Vous prendrez la forteresse, vous trouverez l'enceinte ; vous prendrez l'enceinte, vous trouverez la barricade ; vous prendrez la barricade, et peut-être alors, qui sait ce que peut conseiller le patriotisme en détresse ? vous trouverez l'égoût miné faisant sauter des rues entières. Vous aurez à accepter cette condamnation terrible : prendre Paris pierre par pierre, y égorger l'Europe sur place, tuer la France en détail, dans chaque rue, dans chaque maison ; et cette grande lumière, il faudra l'éteindre âme par âme. Arrêtez-vous.

Allemands, Paris est redoutable. Soyez pensifs devant Paris. Toutes les transformations lui sont possibles. Ses mollesses vous donnent la mesure de ses énergies ; on semblait dormir, on se réveille ; on tire l'idée du fourreau comme l'épée, et cette ville, qui était hier Sybaris, peut être demain Sarragosse.

Est-ce que nous disons ceci pour vous intimider ? Non, certes ! on ne vous intimide pas, Allemands. Vous avez eu Galgacus contre Rome et Kœrner contre Napoléon. Nous sommes le peuple de la *Marseillaise*, mais vous êtes le peuple des *Sonnets cuirassés* et du *Cri de l'Epée*. Vous êtes cette nation de penseurs qui devient au besoin une légion de héros. Vos soldats sont dignes des nôtres ; les nôtres sont la bravoure impassible, les vôtres sont la tranquillité intrépide.

Ecoutez pourtant.

Vous avez des généraux rusés et habiles ; nous avions des chefs inaptes ; vous avez fait la guerre adroite plutôt que la guerre éclatante ; vos généraux ont préféré l'utile au grand, c'était leur droit ; vous nous avez pris par surprise ; vous êtes venu dix contre un ; nos soldats se sont laissé stoïquement massacrer par vous qui aviez mis savamment toutes les chances de votre côté, de sorte que jusqu'à ce jour, dans cette effroyable guerre, la Prusse a la victoire, mais la France a la gloire.

A présent, songez-y, vous croyez avoir un dernier coup à faire : vous ruer sur Paris, profiter de ce que notre admirable armée, trompée et trahie, est à cette heure presque toute entière étendue morte sur le champ de bataille pour vous jeter, vous, vos sept cent mille soldats, avec toutes vos machines de guerre, vos mitrailleuses, vos canons d'acier, vos boulets Krupp, vos fusils Dreyze, vos innombrables cavaleries, vos artilleries épouvantables, sur trois cent mille citoyens debout sur leur rempart, sur des pères défendant leur foyer, sur une cité pleine de familles frémissantes, où il y a des femmes, des sœurs, des mères, et où à cette heure, moi qui vous parle, j'ai mes deux petits-enfants, dont un à la mamelle. C'est sur cette ville innocente de cette guerre, sur cette cité qui ne vous a rien fait que vous donner sa clarté, c'est sur Paris isolé, superbe et désespéré, que vous vous précipiteriez, vous, immense flot de tuerie et de bataille, ce serait là votre rôle, hommes vaillants, grands soldats, illustre armée de la noble Allemagne ! Oh ! réfléchissez !

Le dix-neuvième siècle verrait cet affreux prodige : une nation, de policiée devenue sauvage, abolissant la ville des nations ; l'Allemagne éteignant Paris ; la Germanie levant la hache sur la Gaule ! Vous, les descendants des chevaliers teutoniques, vous feriez la guerre déloyale, vous extermineriez le groupe d'hommes et d'idées dont le monde a besoin, vous anéantiriez la cité organique, vous recommenceriez Attila et Alaric, vous renouvelleriez, après Omar, l'incendie de la Bibliothèque humaine, raseriez l'Hôtel-de-Ville comme les Huns ont rasé le Capitole, vous bombarderiez Notre-Dame comme les Turcs ont bombardé le Parthénon ; vous donneriez au monde ce spectacle : les Allemands redevenus les Vandales, et vous seriez la barbarie décapitant la civilisation !

Non, non, non !

Savez-vous ce que serait pour vous cette victoire ? ce serait le déshonneur.

Ah ! certes, personne ne peut songer à vous effrayer, Allemands, glorieuse armée, courageux peuple, mais on peut vous renseigner. Ce n'est pas, à coup sûr, l'opprobre que vous cherchez ; eh bien, c'est l'opprobre que vous trouverez ; et moi, Européen, c'est-à-dire ami de Paris, moi, Parisien, c'est-à-dire ami des peuples, je vous avertis du péril où vous êtes, mes frères d'Allemagne, parce que je vous admire et que je vous honore, et parce que je sais bien que si quelque chose peut vous faire reculer, ce n'est pas la peur, c'est la honte.

Ah ! nobles soldats, quel retour dans vos foyers ! Vous seriez des vainqueurs la tête basse ; et qu'est-ce que vos femmes vous diraient ?

La mort de Paris, quel deuil !

L'assassinat de Paris, quel crime !

Le monde aurait le deuil, vous auriez le crime.

N'acceptez pas cette responsabilité formidable. Arrêtez-vous.

Et puis, un dernier mot : Paris poussé à bout, Paris soutenu par toute la France soulevée, peut vaincre et vaincrait ; et vous auriez tenté en pure perte cette voie de fait qui déjà indigne le monde. Dans tous les cas, effacez de ces lignes écrites en hâte les mots *destruction, abolition, mort*, non, on ne détruit pas Paris. Parvint-on, ce qui est malaisé, à le démolir matériellement, on le grandirait moralement. En ruinant Paris, vous le sanctifierez. La dispersion des pierres fera la dispersion des idées. Jetez Paris aux quatre vents, vous n'arriverez qu'à faire de chaque grain de cette cendre la semence de l'avenir. Ce sépulcre criera : Liberté ! Egalité ! Fraternité ! Paris est ville, mais Paris est âme, Brûlez nos édifices, ce ne sont que nos ossements ; leur fumée prendra forme, deviendra énorme et vivante, et montera jusqu'au ciel, et l'on verra à jamais sur l'horison des peuples, au-dessus de nous, au-dessus de vous, au-dessus de tout et de tous, attestant notre gloire, attestant votre honte, ce grand spectre fait d'ombre et de lumière : Paris.

Maintenant, j'ai dit. Allemands, si vous persistez, soit, vous êtes avertis, faites, allez, attaquez les murailles de Paris. Sous vos bombes et vos mitrailles elle se défendra. Quant à moi, vieillard, j'y serai, sans armes. Il me convient d'être avec les peuples qui meurent, je vous plains d'être avec les rois qui tuent.

VICTOR HUGO.

Paris, 9 septembre 1870.

Nous trouvons dans les *Guêpes* d'Alphonse Karr, que publie tous les dimanches l'*Opinion nationale*, les réflexions suivantes que nous soumettons au jugement de nos lecteurs :

Il est étrange et presque incroyable de constater comme les idées les plus absurdes, les plus insensées se sont installées et fortifiées dans le monde avec un aplomb d'axiomes, en en chassant le bon sens, la logique et la vérité.

Est-il rien d'aussi férocement bête que cette prétention que les soldats régulièrement engagés, enrégimentés, vêtus, soldés, ont seuls le droit de faire la guerre ! que l'habitant, bourgeois, paysan, ouvrier, en combattant pour sa patrie, sa maison, son champ, sa femme, ses enfants et sa liberté, commet, à l'encontre des « lois de la guerre, » un crime qui doit être puni de mort ?

Eh bien ! cette idée n'est pas de l'invention du roi Guillaume. Elle n'est pas neuve ; il y a longtemps qu'elle a cours et qu'elle est pratiquée. Nous allons tout à l'heure en chercher et en trouver l'origine et la raison d'être.

Commençons par établir que c'est précisément le contraire de cette bêtise sinistre qui pourrait être victorieusement soutenu.

Tout homme doit protection à sa femme, à ses enfants, à son père, à sa mère, à ses amis, à lui-même.

Il a le droit de les défendre, de les protéger, ainsi que sa maison, son foyer, son champ, par tous les moyens qu'il pourra trouver ; il est le juge suprême de ces moyens.

Donc, en cas d'invasion, les habitants, bourgeois, paysans, ouvriers, peuvent s'armer à leur gré ; fusils, fourches, faux, pierres du chemin, branches des arbres, huile bouillie, chausse-trapes, fossés inondés et hérissés de pieux, passages minés, ils sont dans le cas de la défense la plus légitime, la plus incontestable, la plus sacrée.

Mais il n'en est pas de même des soldats enrôlés, soldés, armés par un roi, un empereur ou un prince ; des soldats qui font métier de la guerre, comme d'autres font métier de la boulangerie ou de la menuiserie ; des soldats qui par une institution absurde et immorale, sont obligés de se battre sans savoir pourquoi ni contre qui, de porter le meurtre, l'incendie, le pillage, la dévastation, le désespoir et le deuil sur un ordre, sur un signe de leurs maîtres, sans colère, sans ressentiment, sans avoir personnellement rien à défendre, rien à venger : ceux-là il faut les traiter comme des brigands.

Je sais bien tout ce qu'il y aurait à répondre en faveur des soldats, il y a longtemps que je l'ai écrit :

Je hais la guerre et j'aime le soldat.

J'aime leur caractère, leur abnégation, leur dévouement, mais je n'aime pas leur métier.

Si la République fait son devoir en France, il n'y aura plus de guerres que des guerres défensives où tout le monde sera soldat, mais à la manière et dans les conditions des paysans, ouvriers, bourgeois et paysans dont nous parlions tout à l'heure.

C'était, c'est encore une convention que les rois, empereurs, czars, shahs, sultans, sophis, etc., avaient faite entre eux. Une armée dans les mains d'un de ces personnages a un double rôle à remplir : le plus important, à leurs yeux, est de contenir, de maintenir leur propre peuple, qui doit rester corvéable, pressurable à merci. La guerre contre l'étranger est un prétexte et un exercice pour tenir ses soldats en haleine et les rendre redoutables à leurs compatriotes.

Ajoutez la bêtise des peuples qui admirent un roi qui se fait couronner de lauriers, sur les pièces de cinq francs, et qu'ils prennent pour un grand, intrépide et invincible guerrier, lorsqu'ils se sont fait tuer et hacher dans des batailles auxquelles il n'assistait pas, ou assistait sans danger, danger lui-même pour les soldats.

En quoi les peuples ressemblent à ces tailleurs qui respectent davantage leur client magnifiquement bien vêtu d'habits qu'ils lui ont fait et qu'il ne leur paye pas.

— Où en serions-nous, se sont dit dans le temps ces rois, empereurs, czars, soudans, etc., si nous laissions s'armer et prendre l'habitude de se défendre eux-mêmes nos bourgeois, paysans, ouvriers, etc.

Car ces rois, empereurs, shahs, etc., même en se faisant la guerre, s'entendent comme larrons en foire sur les grands principes. La guerre leur sert à aiguiser réciproquement leurs petits couteaux sur les soldats les uns des autres.

Mais c'est contre leur propre peuple qu'ils veulent être armés et qu'ils ont besoin d'être armés.

— Alph. Karr.

Saint-Raphaël (maison close), 8 septembre 1870.

LA PRISE DES TUILERIES

DÉTAILS RÉTROSPECTIFS.

Au moment où la droite désertait la Chambre envahie et où le mot de République sortait de toutes les lèvres, la foule a forcé la grande grille qui ferme la jardin des Tuileries du côté de la place de la Concorde, et qui était gardée par un poste de zouaves de la garde. On avait d'abord brisé les aigles qui l'ornaient sans opposition.

La tête de la colonne envahissante fut tout de suite prise par la garde mobile et la garde nationale. Un grand nombre de gardes mobiles s'étaient, dès le matin, donné rendez-vous sur la place de la Concorde au pied de la statue de la ville de Marseille.

Une fois le grand bassin dépassé, on vit de loin les uniformes des voltigeurs de la garde massés dans le bassin réservé, et l'on s'arrêta. C'est alors que M. Louis Ravenez, garde mobile, fut délégué pour aller s'entendre avec les soldats. Il partit, avec un mouchoir blanc au bout de son fusil, et fut rejoint en route par M. Victorien Sardou, puis par une autre personne.

Le général Mellinet était sur la terrasse du jardin réservé. M Ravenez s'approcha de lui et lui parla à peu près en ces termes :

— La République est proclamée. Je viens au nom du peuple et de la garde nationale, vous demander l'entrée du château, qui est notre propriété. Nous nous engageons à le faire respecter entièrement.

La foule s'approchait : le général Mellinet monte sur une chaise et prononce l'allocution que voici :

— Messieurs, je ne demande pas mieux que de faire sortir toute mes troupes, à la condition que le poste sera immédiatement confié à la garde nationale qui est de service ici. De plus, je vous déclare que, si un seul de nos soldats est inquiété, je suis général et je ferai mon devoir.

— A bas l'Empereur ! — cria la foule — nous voulons entrer au château. Le général Mellinet fit signe que le drapeau du pavillon de l'Horloge venait d'être abaissé.

Alors la garde nationale et la garde mobile, faisant la haie sous le péristyle qui va des Tuileries au Carrousel, laissèrent défiler la foule qui poussait des hourrahs, mais qui s'est abstenue de commettre le moindre dégât. D'ailleurs, on a placé partout des gardes nationaux pour préserver le peuple de ses propres fantaisies de destruction.

Le château d'ailleurs, était absolument, mais absolument vide : seul, le personnel des cuisines n'avait pas déserté. Un monsieur qui s'est dit sous-conservateur du palais de Saint-Cloud et secrétaire du général Lepic restait seul dans le palais. Il a remis à M. Ravenez une clef qui lui a permis de pénétrer dans les appartements réservés, où il est entré seul.

Le secrétaire du général était fort ému.

— Ah ! monsieur ! dit-il à M. Ravenez, c'est affreux ! Cette pauvre Impératrice ! comme on l'a lâchement abandonnée ! Tous ces gens qu'elle gorgeait l'ont laissé seule !...

Les salles de réception du premier étage avaient gardé leur aspect accoutumé ; cependant, de la place du Carrousel, on voyait que les fenêtres étaient dépourvues de rideaux. Au rez-de-chaussée, le désordre était inexprimable.

D'après l'impression de M. Ravenez, l'impératrice venait de partir : tout porte la trace de ce départ précipité. Cependant on nous affirme, d'autre part, que ce départ se serait effectué l'avant-dernière nuit entre deux et trois heures.

Mais revenons aux appartements impériaux, encombrés de malles vides, de nécessaires, de cartons à chapeaux entr'ouverts ; dans la chambre de l'impératrice, un lit était encore défait.

M. Ravenez, de qui nous tenons tous ces détails, n'est point familier avec la topographie des Tuileries. Mais voici, en bloc, ce qu'il a vu dans l'enfilade des appartements de l'Empereur et de son fils :

Sur un canapé était une épée d'enfant à demi sortie du fourreau ; par terre, au milieu d'un monceau de numéros du *Gaul* l'*Opinion nationale* et du *Figaro*, un de revolver ; puis des chapeaux d'ho haute forme ; dans toutes les armoi caisses de régalias défoncées, et, — cho bizarre, — un grand nombre de fla phosphate de fer ; sur une chaise, de toufles.

Dans la chambre de travail du Prin périal, gisent sur le tapis ces petits so plomb que fait mouvoir une man Ironie du sort ! C'est pour avoir voul aux soldats que le père et le fils sont entraînant avec eux la vie et la for tant de milliers d'hommes ! Un cahier sur une table... un cahier de leçons d'h Nous avons vu une feuille de ce cahie couverte d'une écriture correcte et Elle commence ainsi :

LOUIS XV.

« Bourbon, Fleury (1723-1741).

Revenir sur la régence.

Bourbon (1723-1726).

Bourbon. — Mme de Prie. Paris-Du (on aura voulu dire *Duvernay*).

A l'intérieur, corruption, agiotage, intolérance.

A l'extérieur, mariage du roi av Leczinska.

Rupture avec l'Espagne, qui se ra de l'Autriche.

Etc., etc. »

Dans un salon de l'Impératrice étai de service du palais : l'agenda-éph était à demi déchiré à la date du 4 se

Dans les couloirs, toujours éclairé naire, les lampes qu'on venait d'étei saient une vague odeur d'huile brûl une autre pièce, un déjeuner inte d'ailleurs fort simple : un œuf à la c fromage bondon et du pain. Cet amb fort avancé depuis par un garde m appétit. Chez l'Empereur, beaucoup de la Prusse, — à quoi bon, hélas bustes et des statuettes du Prince i l'ébauche très incomplète d'un buste pereur, puis un grand nombre de peintes représentant des soldats et prussiens en costume ; puis des vol notés, entre autres un livre de M. court.

Citons encore, parmi les objets ab au hasard, une calotte grecque en pl paon. Dans l'intérieur étaient brod les lettres C. L. N.

Aucun dégât n'a été commis dans l des Tuileries ; d'ailleurs, nous le des mobiles et des gardes nationau été postés dans l'intérieur du palais. qu'il est, le service régulier de la ga nale doit avoir repris.

Un repas a été commandé aux pour les irréguliers ; ce que valait nous l'ignorons. Mais le vin qu'o était, paraît-il, exécrable.

Sur les murs ont été charbon bâte des inscriptions telles que : voleurs ! Logements à louer ! Res propriétés nationales ! et autres fac nouvelées de 1848.

Un dernier détail : on a couvert grilles des Tuileries avec des blancs, et des couronnes d'immortell hissées sur les piques d'où l'on av ché les aigles.

Hygiène. — Les chaussures Lacroix sont les seules à l'épreuve du chaud et de l'humidité. — 1, r Paris.

Le DENTIFRICE MOUSSERON calme instantan. tous les MAUX D Le fl., 75 c., à Compiègne, pharma

LA POUPÉE MODÈL

JOURNAL DES PETITES FILLES

1, boulevard des Italiens. — 7e a

Le Journal la POUPÉE MODÈLE, JO PETITES FILLES, donne, avec sa liv mars, la première partie d'une théâtre magniquement coloriée et d'or.

Les livraisons des mois suivants dront les autres parties de la façad toile de ce théâtre ; — les enfants plus qu'à coller, sur bois ou sur c différents morceaux, et posséderont l'année un superbe théâtre valant à plus du prix de l'abonnement.

Nous profitons de cette occasion p peler que le Journal LA POUPÉE MOD meilleur livre d'éducation que l'o mettre entre les mains des petites Articles moraux. — Petits travaux le. — Patrons de costumes de pou apprennent à l'enfant à découper et leurs robes, tout en l'amusant. — de musique faciles. — Petites plan billant et se déshabillant, etc.

On s'abonne, 1, boulevard des I l'Administration du Journal la *Poupé* — Prix : 7 fr. 50 pour les départe Même Administration que le Jou demoiselles.

Le *Propriétaire-Gérant*, *Ferd. V*

Compiègne. — Imp. Ferd. VALLI